



1/2 journée d'information syndicale

Suite à une note du service du Ministre de l'Éducation Nationale, l'Inspecteur d'Académie refuse, d'autoriser une réunion d'information syndicale sur un temps face aux élèves. Le SNUipp décide de fixer la prochaine 1/2 journée d'information syndicale sur un temps de conférence pédagogique.

Concrètement, les 3 heures d'information syndicale sont à déduire de vos obligations de conférences pédagogiques.

Débat/réunion ouvert à tous, syndiqués ou non au SNUipp sous la forme d'une 1/2 journée d'information syndicale prise sur le temps des conférences pédagogiques

**Mercredi 19 novembre 2008
de 9 à 12 heures**

**À La Roche sur Yon (École des Pyramides)
À St Gilles Croix de Vie (École Edmond Bocquier)
Aux Herbiers (École de St Fulgent)
À Nalliers (École Georges Brassens)**

Déroulement de la journée

Le SNUipp donne la parole aux collègues et organise la riposte sur les questions brûlantes de cette rentrée délicate.

4 principaux thèmes abordés :

60 heures : pourquoi ? Comment ? Et ailleurs ?

Suppression de 3 000 postes de RASED : pourquoi ?

Maternelle : fin de la scolarisation des moins de 3 ans ?

EPEP : qu'est-ce ? Comment ? Quand ?

**Pour participer
à la réunion sur le
temps de travail
du mercredi
19 novembre 2008**

Modèle de lettre à l'IEN

Le
M... l'Inspect... Départemental...,

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 1982, relatif à l'exercice du droit syndical, je soussigné(e) ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNU-ipp 85 le mercredi 19 novembre 2008 à (indiquer le lieu) de 9h00 à 12h00. Ce temps sera pris sur un temps de conférence pédagogique.

Veillez agréer, M... l'Inspect... Départemental..., l'expression de mes sentiments respectueux.

Coupon d'inscription à la journée du mercredi 19 novembre 2008

(à retourner au SNUipp 85 par fax, par courriel ou par courrier)

NOM : _____ Prénom : _____ Tel :

Adresse : _____ Mèl : @

Je participerai à la réunion sur le temps de travail du mercredi 19 novembre 2008 à renvoyer le plus rapidement possible au SNU-ipp 85 : Cité des Forges B.P.01 85001 LA ROCHE S/YON